



CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur
Passion sportive, Excellence éducative !

*Coller ici
 une photo récente*

DOSSIER D'INSCRIPTION

DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

SPECIALITE : PERFECTIONNEMENT SPORTIF

MENTION ATHLETISME ET DISCIPLINES ASSOCIEES

← Cochez la mention choisie

MENTION SPORT BOULES

SESSION 2017-2018

DOSSIER A RENVOYER AU SECRETARIAT DES FORMATIONS:

Aix : 62 chemin du Viaduc – CS 70445 – 13098 Aix en Provence cedex 02

AVANT LE 26/05/2017

Je soussigné(e) **NOM** _____

Nom de jeune fille _____ **Prénom** _____

Sexe : M F Nationalité _____

Date naissance _____ Lieu de naissance _____ Département de naissance _____

Adresse _____

Commune _____ Code Postal _____

Tel fixe _____ Tel portable _____

E-mail : _____ @ _____

**Désire m'inscrire aux tests de sélection de la formation du DEJEPS PERFECTIONNEMENT SPORTIF
 Mention Athlétisme et Disciplines Associées/ Sport Boules, qui se dérouleront le 26/06/2017 au 27/06/2017**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à _____ le _____

Signature

ATTENTION : les personnes qui auront réussi les tests de sélection devront obligatoirement être présentes au CREPS PACA du 03/07/2017 au 07/07/2017 pour le positionnement.



Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives PACA
Site d'Aix-en-Provence
 Etablissement Public du Ministère chargé des Sports
 Tél : 04 42 93 80 00
 Site Internet : www.creps-paca.sports.gouv.fr
 62, chemin du viaduc, Pont de l'Arc CS 70445 - 13098 Aix-en-Provence cedex 2



Les pièces à joindre au dossier

1. La demande d'inscription complétée lisiblement et signée.
2. L'attestation de validation des T.E.P si déjà ACQUISE ou en équivalence
3. Une photocopie du diplôme de secourisme **P.S.C. 1** (*Premiers secours civiques de Niveau 1*)
ATTENTION le certificat de participation à l'appel de préparation à la Défense ne dispense pas du PSC1
4. de 18 à 25 ans ⇒ Certificat de participation à la *journée d'appel de préparation à la défense* ou attestation provisoire de participation à cette journée ou attestation individuelle d'exemption
5. **Un certificat médical** de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la mention choisie (daté de moins de trois mois à la date des tests de sélection) et établi sur le formulaire ci-joint.
6. Une copie des diplômes que vous possédez dans le champ du sport et de l'animation (BEES, BPJEPS, Partie Commune des BEES, diplômes fédéraux...)
7. Une photocopie recto/verso de la **carte nationale d'identité** ou du passeport ou du livret de famille.
8. Une photocopie de la carte de **Sécurité Sociale** mentionnant les droits actuels.
9. Une attestation **d'assurance en responsabilité civile** pour l'année 2016/2017 éventuellement : se reporter au paragraphe « **Assurance et protection sociale** ».
10. Le cas échéant, la fiche de prescription délivrée par les Missions Locales (- 26 ans) ou le compte rendu d'entretien délivré par les PE : **se reporter au paragraphe : « Comment financer votre formation »**
11. **Une attestation d'inscription à Pôle Emploi** si vous êtes demandeur d'emploi.
12. 2 photos d'identité (avec votre nom au dos de chacune) dont une à coller sur la 1^{er} page du dossier.
13. 2 enveloppes autocollantes 12 x 16 timbrées (au tarif en vigueur) et libellées à votre adresse.
14. Le questionnaire dûment complété (ci-joint)
15. **1 chèque d'un montant de 20,00 Euros libellé à l'ordre de : Agent comptable du CREPS PACA,**
correspondant aux frais administratifs de dépôt de dossier (20€)

En l'absence de cheque, le dossier ne sera pas traité.

NB : ce chèque sera encaissé même en cas d'absence ou d'échec aux épreuves de sélection

16. Un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)

CERTIFICAT MEDICAL

Obligatoire à l'inscription et daté de moins de 3 mois à la date des tests de sélection

Je soussigné, _____ Docteur en
Médecine, certifie avoir examiné ce jour, _____

_____ et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement de
l'Athlétisme – du Sport Boules (*entourer la discipline choisie*)

Fait à _____ le _____

Signature	Cachet du médecin

**VEUILLEZ PRECISER SI VOUS AVEZ UNE ALLERGIE SPECIFIQUE
ET TOUT MEDICAMENT QUI VOUS EST CONTRE-INDIQUE.**

Comment financer votre formation

Coût de la formation

Frais administratifs de dépôt de dossier	20 Euros
Frais pédagogiques*	Avec prise en charge ¹ : 7560 € Sans prise en charge : 5040 €

Document informatif sans valeur contractuelle

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider.

- 1) le coût de la formation peut être pris en charge
- 2) vous pouvez éventuellement être rémunéré.
- 3) Vous pouvez éventuellement être pris en charge pour vos déplacements, votre hébergement, votre restauration.

▶ Vous êtes salarié ▶ Contactez votre employeur

Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur.

▶ Vous êtes demandeur d'emploi ▶ Contactez votre mission locale si vous avez moins de 26 ans ou votre Pôle Emploi si vous avez plus de 26 ans : Ce sont les prescripteurs de la formation.

* **la formation est conventionnée par le Conseil Régional** : il peut y avoir gratuité du coût de la formation et rémunération éventuelle selon votre statut. Il vous faut **absolument joindre la prescription de votre Mission Locale ou Pôle Emploi à votre dossier d'inscription** afin que votre demande de financement soit étudiée en commission.

* **certaines formations peuvent être prises en charge par Pôle Emploi**. La rémunération est possible selon vos droits ouverts.

* **si vous avez achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an**, vous avez peut-être droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD) d'un an : Vous devez faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (FONGECIF ou AGEFOS PME) dont relève l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre dernier contrat

☞ **Attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation**

* Vous pouvez également rechercher un employeur pour **une embauche en contrat de professionnalisation ou emploi d'avenir**.

▶ Vous êtes allocataire du RSA ▶ Contactez votre Conseil Général

▶ Vous êtes demandeur d'emploi ou salarié handicapé ▶ Contactez votre délégation régionale AGEFIPH

☞ **Attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation**

ATTENTION !

La prise en charge des formations n'est pas un dû. Les prises en charge sont toujours décidées par une commission qui attribue les financements en fonction du nombre de places possibles, toujours inférieur à la demande.

LE FINANCEMENT PEUT DONC ETRE REFUSE.

Assurance et protection sociale

Les stagiaires en formation au CREPS sont automatiquement assurés les jours de formation par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de personne. Ceci ne vous dispense pas de votre assurance personnelle.

La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

¹ Prise en charge entreprise, OPCA, club, Pole Emploi etc.

CONDITIONS D'INSCRIPTION A LA FORMATION

- Etre âgé(e) de 18 ans au moins à l'entrée en formation ;
- être titulaire de l'attestation à l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) ou titre équivalent,
- être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la discipline certifiée par la mention, datant de moins de trois mois ;
- réussir les exigences préalables à l'entrée en formation organisées le **LUNDI 26 juin 2017** (étape 1)
- réussir les épreuves de sélection organisées le **LUNDI 26 juin 2017 ET MARDI 27 juin 2017** (étape 2)

Etape 1 : EXIGENCES PREALABLES REQUISES POUR ACCEDER À LA FORMATION en ATHLETISME

LUNDI 26 JUIN 2017

- Attester de sa capacité à conduire une séance d'initiation dans l'une des disciplines de l'athlétisme.
- Attester de sa capacité à justifier d'une pratique d'athlète dans l'une des disciplines de l'athlétisme.

Il est procédé à la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation au moyen :

- d'un test pédagogique consistant dans la conduite d'une séance d'initiation d'une durée de 30 minutes suivie d'un entretien d'une durée de 20 minutes dans l'une des disciplines de l'athlétisme au choix du candidat, organisés par le directeur technique national de l'athlétisme. **Epreuve évaluée sur 20 points ;**
- d'un test de démonstration de 10 minutes d'un geste technique suivi d'un entretien de 20 minutes dans trois disciplines, au choix du candidat, issues chacune d'un groupe de spécialités différent : sauts; lancers; course de vitesse et de haies; courses de demi-fond ; fond et marche. **Epreuve évaluée sur 40 points.**

La réussite à ces deux tests, organisés par le directeur technique national de l'athlétisme, fait l'objet d'une attestation délivrée par le directeur technique national de l'athlétisme.

DISPENSES ET EQUIVALENCES en ATHLETISME

Est dispensé des exigences préalables à l'entrée en formation le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants :

- CS « animateur athlétisme et disciplines associés » associé au BPJEPS ;
- BEES 1^{er} degré option athlétisme ;
- brevet d'entraîneur fédéral du 1^{er} degré délivré par la FFA, à jour de formation continue ;
- brevet d'entraîneur fédéral « coach athlé santé » délivré par la FFA.

EXIGENCES PREALABLES REQUISES POUR ACCEDER À LA FORMATION en SPORT BOULES

LUNDI 26 JUIN 2017

- être capable de justifier d'une expérience de pratiquant en sport-boules pendant au moins une saison sportive
- être capable de justifier d'une expérience d'encadrement en sport-boules dans une structure d'une durée de cent cinquante heures dans les trois dernières années.

Il est procédé à la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation au moyen :

- de la production d'une attestation de pratiquant délivrée par le directeur technique national du sport-boules
- de la production d'une attestation d'expérience d'encadrement en sport-boules dans une structure d'une durée de cent cinquante heures minimum, dans les trois dernières années, délivrée par le directeur technique national du sport-boules

La réussite à ces deux tests, organisés par le directeur technique national de l'athlétisme, fait l'objet d'une attestation délivrée par le directeur technique national du Sport Boules.

DISPENSES ET EQUIVALENCES en SPORT BOULES

Est dispensé des exigences préalables à l'entrée en formation le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants :

- le candidat titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option « sport-boules », ou du certificat de spécialisation « sport-boules » associé au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- le candidat titulaire de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) et de l'un des brevets fédéraux suivants délivrés par la Fédération française du sport-boules :
- le diplôme de moniteur de centre de formation bouliste
- le diplôme d'entraîneur de club sportif bouliste
- Est également dispensé de cette vérification le sportif de haut niveau en sport-boules inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.

Etape 2 : LES EPREUVES DE SELECTION POUR L'ENTREE EN FORMATION POUR LES CANDIDATS EN ATHLETISME ET EN SPORT BOULES

LUNDI 26 JUIN ET MARDI 27 JUIN 2017

Dossier de présentation du candidat

Chaque candidat doit présenter un dossier de présentation personnel pour l'entrée en formation

Ce dossier doit faire apparaître :

- la présentation du candidat
- un curriculum vitae
- parcours scolaire et universitaire
- son parcours et son expérience professionnelle
- son parcours sportif en tant qu'athlète et en tant que dirigeant et/ou entraîneur
- son projet professionnel en regard de son inscription à cette formation

Document d'une dizaine de pages, pouvant contenir des annexes. Le document personnel devra être présenté le jour de l'entretien de motivation.

Un test écrit

Test écrit d'une durée de 2 h sur la lecture d'un texte ou d'une vidéo, synthèse et résumé du texte ou de la vidéo, analyse et développement d'une idée clef du texte ou de la vidéo. Epreuve évaluée sur 20 points

Entretien de motivation

A partir de la présentation du dossier personnel du candidat sur 10 minutes, le candidat sera interrogé par un jury durant une vingtaine de minutes. L'entretien prend appui sur l'exposé en insistant sur les points suivant; le projet professionnel du candidat, la connaissance du dispositif, l'implication dans le milieu fédéral, le financement de la formation et la structure d'alternance. Epreuve évaluée sur 20 points

Séance pédagogique

Conduite d'une séance d'initiation d'une durée de 30 minutes suivie d'un entretien d'une durée de 10 minutes dans l'une des disciplines de l'athlétisme/sport boules au choix du candidat. Epreuve évaluée sur 20 points

Joindre les pièces justificatives

VOTRE SITUATION AVANT D'ENTRER EN FORMATION

NOM Prénom..... Date de naissance.....

<p><u>STATUT A L'ENTREE DE FORMATION:</u></p> <p><input type="checkbox"/> Salarié(e) - <input type="checkbox"/> CDD ou CDI - <input type="checkbox"/> Contrats aidés : CUI-CAE, CUI-CIE, Emploi Avenir - <input type="checkbox"/> Contrat Professionalisation</p> <p><input type="checkbox"/> Agent titulaire de la fonction publique <input type="checkbox"/> Indépendant, auto-entrepreneur <input type="checkbox"/> Travailleur handicapé <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> Sportif de haut niveau sur liste ministérielle <input type="checkbox"/> Autres :</p> <p>Dernier emploi occupé (même ancien) :</p>	<p><u><i>Si concerné :</i></u> <u>COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR :</u> Raison sociale : Adresse : Téléphone : Nom du responsable :</p> <p><u>COORDONNEES DU POLE EMPLOI OU MISSION LOCALE :</u> Ville :secteur : Nom/ téléphone/mail du conseiller :</p> <p>Votre Numéro Identifiant Pôle Emploi</p> <p>Avez – vous une prescription : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>
---	--

<p><u>NIVEAU D'ETUDES:</u> Dernière classe fréquentée : Date :</p> <p>Diplôme obtenu le plus élevé : (y compris diplôme jeunesse et sport)</p> <p><input type="checkbox"/> Sans « niveau » Brevet des collèges, CQP, BAFA, BAFD <input type="checkbox"/> Niveau V CAP, BEP, BAPAAT <input type="checkbox"/> Niveau IV BAC, BEES 1, BPJEPS <input type="checkbox"/> Niveau III DEUG, BTS, DUT, DEJEPS <input type="checkbox"/> Niveau II Licence, Maîtrise, BEES2, DES JEPS, DE DPAD <input type="checkbox"/> Niveau I Supérieur à Maîtrise</p> <p>Précisez les diplômes obtenus :</p> <p>..... </p>	<p><u>TYPE DE REMUNERATION ou ALLOCATION :</u></p> <p><input type="checkbox"/> A.R.E. <input type="checkbox"/> A.S.S. <input type="checkbox"/> Région (ASP) <input type="checkbox"/> RSA <input type="checkbox"/> Salaire ou Revenu d'Activité <input type="checkbox"/> Sans rémunération <input type="checkbox"/> Autre (précisez)</p> <p>.....</p> <p><u>Diplômes fédéraux (Arbitre, Animateur, Initiateur, Moniteur, Entraîneur...):</u> </p>
---	--

Financement de la Formation

<p><input type="checkbox"/> Les frais de formation sont à ma charge</p>	<p><u>La formation est financée par :</u></p> <p><input type="checkbox"/> OPCA (FAF, Fongecif, AGEFOS, Uniformation...) <input type="checkbox"/> Pôle Emploi <input type="checkbox"/> Cap emploi, AGEFIPH <input type="checkbox"/> Région : (préciser laquelle)..... <input type="checkbox"/> Employeur <input type="checkbox"/> Autres (préciser).....</p>	<p><input type="checkbox"/> Demande en cours (merci de préciser l'organisme) </p>
---	--	---

Comment avez-vous eu connaissance de la formation ?.....

VOTRE EXPERIENCE ANTERIEURE

➤ **En tant que salarié :**

➤ **En tant que bénévole :**

➤ **En tant que pratiquant :**

Fait à _____ Le _____



Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives PACA

Site d'Aix-en-Provence

Etablissement Public du Ministère chargé des Sports

Tél : 04 42 93 80 00

Site Internet : www.creps-paca.sports.gouv.fr

62, chemin du Viaduc, Pont de l'Arc CS 70445 13098 Aix-en-Provence cedex 2